

Adoption de l'entente intermunicipale de desserte incendie

Sherbrooke, le mardi 15 novembre 2022 – L'entente intermunicipale en vertu de laquelle la municipalité de Saint-Denis-de-Brompton sera desservie par le Service de protection contre les incendies de la Ville de Sherbrooke (SPCIS) est maintenant parachevée. Les deux municipalités ont simultanément adopté cette entente positive qui profitera aux deux agglomérations voisines.

- L'entente comprend le service de premiers répondants, le volet de la prévention des incendies ainsi que les interventions spécialisées (désincarcération, intervention en présence de matières dangereuses, sauvetage en espaces clos et milieux élevés, sauvetage hors route, sauvetage nautique).
- Saint-Denis-de-Brompton est la première municipalité limitrophe de Sherbrooke à conclure une entente d'une telle envergure.
- La date prévue pour l'entrée en vigueur de l'entente est le 1^{er} janvier 2023.
- À long terme, la fourniture de service par la Ville de Sherbrooke palliera les enjeux de sécurité, de pénurie et de rétention de main-d'œuvre, de même que la hausse généralisée des coûts d'exploitation.
- Les revenus de cette entente, à l'égard de Sherbrooke, sont estimés à environ 23,9 M\$ sur 20 ans.
- L'entente devrait générer des économies de 17 M\$ à 36 M\$ sur 20 ans pour Saint-Denis-de-Brompton, voir même plus, compte tenu de la conjoncture économique actuelle.
- Un poste de préventionniste, affecté au secteur de Saint-Denis-de-Brompton et financé à même les revenus de l'entente, sera créé au sein du SPCIS.
- Une unité de réserve additionnelle sera conservée pour assurer la présence d'un véhicule incendie sur le territoire de Saint-Denis-de-Brompton, conformément aux exigences du ministère de la Sécurité publique à l'égard du schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

- Un camion-citerne sera transféré de Saint-Denis-de-Brompton à Sherbrooke.
- En 2023, une activité de reconnaissance de l'implication des pompiers de Saint-Denis-de-Brompton est prévue. Elle sera réalisée en collaboration avec le comité de transition.

« C'est un bel exemple de collaboration qui va permettre non seulement des économies substantielles pour nos deux municipalités, mais qui va aussi permettre de mieux desservir la population. Tout le monde sort gagnant de cette entente. Je tiens à remercier les équipes qui ont permis cette mise en commun. » - Évelyne Beaudin, mairesse de Sherbrooke.

« L'entente proposée correspond à notre accord de principe intervenu en mai dernier. Le Conseil est plus que satisfait de cette entente, laquelle est par ailleurs saluée par le ministère de la Sécurité publique. En s'associant à Sherbrooke, dans ce contexte, la Municipalité garantit la pérennité et l'optimisation du service pour la protection de sa population. » - Daniel Veilleux, maire de Saint-Denis-de-Brompton.

-30-

Sources : Service des communications de la Ville de Sherbrooke

819 674-3174

Maryse Mathieu, Directrice des communications de la municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

819 345-8134